

Formation des enseignants : vers quelle évolution de la situation ?

Le Président de la République a déclaré le 19 janvier qu'il fallait remettre « *sur le chantier certains éléments de la formation* »ⁱ. Après deux ans de lutte, c'est la reconnaissance que l'actuelle réforme de la formation des enseignants n'est pas satisfaisante et qu'elle ne répond ni aux besoins de formation des futurs enseignants, ni aux enjeux de formation de tous les jeunes ! La FSU a immédiatement écrit au ministre pour dire qu'elle était disponible pour participer à une remise à plat de la réforme.

Ceci dit, que cache cet aveu quand on sait que le gouvernement n'a rien cédé pendant deux ans et a attendu la médiatisation de la souffrance des débutants pour réagir !? Nous pouvons faire des hypothèses à partir des informations que nous possédons.

Le Recteur Boissinot (académie de Versailles, plus grosse académie de France) dans la Revue internationale d'éducation de Sèvres de janvier affirme ceci : « *la formation des maîtres n'est pas qu'une affaire de formation théorique. Il faut construire une préparation au métier* »ⁱⁱ mais ajoute aussitôt « *Il faut parallèlement arrêter de raisonner en considérant que seul le concours définit la formation des maîtres. C'est le master universitaire qui désormais modélise la formation. Le concours ne vient qu'ensuite, pour sélectionner. À l'étranger, la distinction de la formation et du recrutement est plus claire qu'en France. Au Québec par exemple, le recrutement des maîtres est clairement distingué de la validation. Le système français devrait être clarifié à cet égard* ».

Dans le cadre du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux, voire même d'une fonction publique limitée aux fonctions régaliennes (cf la proposition de loi UMP qui vise réserver le statut de fonctionnaire aux seuls agents exerçant une fonction régalienne (armée, police, justice) ; dans le cadre des programmes CLAIR où le chef d'établissement recrute ses enseignants...on comprend tout de suite que les concours pourraient disparaître rapidement. Rien de nouveau, nous avons déjà dit ces dangers là, mais ils se confirment à grande vitesse...

Côté formation, quelles sont les hypothèses ?

Si l'on en croit Boissinot, les « masters en alternance » sont à l'étude. Mais qu'est-ce que l'alternance ? Cela peut être la simple juxtaposition de moments à l'Université et de moments sur le terrain ! Ce qui conviendrait parfaitement au gouvernement qui pourrait se servir des étudiants comme de moyens d'enseignement ...ces mêmes étudiants revendiquant en fin de formation d'être embauchés dans l'enseignement, concours ou pas !

L'alternance ayant été revendiquée par (presque) tout le monde, il est urgent de mieux la définir, de dire à quelles conditions elle peut être porteuse d'évolutions positives : en terme d'articulation Université (IUFM)-terrain, d'articulation disciplinaire/professionnel, de progressivité tout au long du cursus, de suivi, de types de formateurs, etc.

Si l'on en croit Boissinot, sa réflexion diffère pour le premier degré et le collège d'un côté et le lycée et l'université de l'autre. Il se profile en effet une « école du socle » qui regrouperait

école primaire et collège (avec une plus grande polyvalence des enseignants jusqu'en 3^e) et un lycée qui se rapprocherait de l'université. On voit ici comment la formation peut participer à cette recomposition avec d'un côté des masters en alternance au rabais (avec une dévalorisation du disciplinaire) pour « l'école du socle » et un master disciplinaire pour le lycée/université.

Les débats que nous avons eu depuis le début, et qui ont souvent été éludés, resurgissent tous aujourd'hui ! **Il est encore temps de discuter des propositions alternatives qui ne cèdent sur aucun terrain** : recrutement par concours, pré-recrutements dès la Licence, articulation disciplinaire/professionnel progressive tout au long du cursus, année de fonctionnaire-stagiaire avec formation, non décrochage premier- second degré, existence d'IUFM et pas seulement pour le primaire/collège, etc.

Le SNEP a fait des propositions, il reprend contact avec les différents acteurs (CPU, CDIUFM, syndicats FSU, étudiants...) avec la volonté de peser pour faire évoluer la situation.

A l'interne, le congrès du SNEP se prépare, tous les syndiqués sont appelés à donner leur avis sur ces propositions.

ⁱ **Sarkozy (vœux 2011)** « *il faut que nous remettions sur le chantier certains éléments de cette formation. Passer des IUFM à l'université, passer d'un niveau licence à un niveau master, ne suffit pas. Il y a notamment toute la question de la formation pratique. Il ne faut pas avoir peur de reconnaître que l'on doit améliorer en permanence notre système. Mon souci au fond, c'est de mettre devant nos enfants des professeurs mieux formés, connaissant mieux leurs matières et mieux préparés à l'enseignement d'une classe d'âge, tellement diverse et parfois si difficile.* »

ⁱⁱ **Boissinot (revue international d'éducation de Sèvres, janvier 2011)**

« Enfin, quand on parle de professionnalisation, il est courant d'opposer les savoirs disciplinaires à l'acquisition de savoirs, voire de recettes pratiques comme tenir sa classe ou organiser une évaluation. Mais cette opposition est réductrice. Le vrai enjeu, c'est bâtir à l'université un véritable parcours de formation, qui engage la question de la conception même de la discipline et du métier. Par exemple, qu'est-ce qu'un maître qui enseigne le français à des collégiens ? Ce n'est pas seulement un bon étudiant en littérature, même formé à la tenue de classe... Il existe des questions didactiques essentielles que les universités doivent être en mesure de relever.(...) »

Q : Les universités françaises ont-elles les moyens de relever le défi de la formation des maîtres ?
Boissinot : *Pas encore de façon pleinement satisfaisante. Mais c'est le principal intérêt de la réforme de la masterisation. Jusqu'alors, l'université esquivaient la question des enjeux didactiques et de la professionnalisation car les IUFM étaient censés s'en charger. La réforme en cours conduit justement les universités à s'interroger mais il leur faudra du temps car elles ont encore du chemin pour définir de vrais parcours de formation. Il faut parallèlement arrêter de raisonner en considérant que seul le concours définit la formation des maîtres. C'est le master universitaire qui désormais modélise la formation. Le concours ne vient qu'ensuite, pour sélectionner. À l'étranger, la distinction de la formation et du recrutement est plus claire qu'en France. Au Québec par exemple, le recrutement des maîtres est clairement distingué de la validation. Le système français devrait être clarifié à cet égard. (...) La masterisation entérine le choix français de considérer que la formation des maîtres ne consiste pas en une formation théorique d'abord, puis en périodes de stages. Pour former un enseignant, il faut dès le départ combiner théorie et professionnalisation. (commentaire SNEP : vous noterez l'hypocrisie de cette affirmation !)* Cela pose la question des masters en alternance sur lesquels je travaille actuelle actuellement avec deux universités de l'académie, à Versailles-Saint-Quentin et Cergy-Pontoise.